



COMITÉ ASSURER LA SÉCURITÉ DES MILIEUX

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 8 NOVEMBRE 2022 EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET VISIOCONFÉRENCE)

Présences :

M. Jonathan Bradley, conseiller municipal et président du Comité
M. Dany Carpentier, conseiller municipal
M. Benoît Cassista, citoyen
M. René Martin, conseiller municipal et vice-président du Comité

Mme Pascale Alberne-Lahaie, conseillère municipale (arrivée : 13 h 32)
Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale
Mme Sophie Desfossés, directrice – Culture, loisirs et vie communautaire (13 h 33 à 13 h 46)
M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Planification
M. Maxime Gagnon, directeur – Police
M. Rudy Hamel, chef de section – Analyse de risque, schéma et sécurité civile
M. Marc-André Hould, attaché politique
Mme Carine Houle, secrétaire administrative aux commissions et comités
Mme Marianne Méthot, conseillère stratégique sénior (arrivée : 14 h 06)
M. Pierre Montreuil, conseiller municipal (départ : 13 h 58)
M. Jean-Yves Ouellet, capitaine – Division de la sécurité du milieu et du support organisationnel
M^e Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité
Mme Nicole Raynié Basanes, attachée politique (arrivée : 13 h 37)
M. François Vaillancourt, directeur général

Absences :

M. Richard W. Dober, conseiller municipal
M. Lévis Ntabiriho, citoyen

Il est important de préciser que ce comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. Ouverture de la réunion

L'ouverture de la réunion est faite par M. Jonathan Bradley, président du Comité, à 13 h 31. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

M. Jonathan Bradley demande aux membres du Comité s'ils consentent à ce que la réunion soit enregistrée. Les membres consentent à l'enregistrement.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 octobre 2022**

M. Jonathan Bradley s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du Comité du 12 octobre 2022 s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. **Fonds Bâtir des communautés sécuritaires – Plan d'action**

M. Maxime Gagnon rappelle qu'une subvention de 1,2 million \$ a été octroyée à la Ville en lien avec la prévention des crimes commis par armes à feu. Cependant, les actions qui seront mises en place ne doivent pas être des actions policières. C'est pourquoi M. Gagnon a fait appel à l'expertise de l'équipe de Mme Sophie Desfossés. Cette dernière informe les membres du Comité que son équipe, conjointement avec les partenaires du milieu, a dressé certains constats (absence de services pour les cellules familiales, nombre considérable de signalements à la DPJ, nouvelles familles immigrantes et familles confrontées à des défis qui nécessitent du soutien) et a choisi de mettre en place des rencontres avec des familles ciblées qui seront recommandées par le CIUSSS-MCQ, le Centre de services scolaire ou des partenaires communautaires afin d'offrir un service d'accompagnement pour outiller les parents et les jeunes à développer des compétences et éviter le décrochage, l'influence des gangs de rue, la délinquance, la violence, etc. Le plan d'action permettra de rejoindre des familles à haut risque de brisure familiale, de maintenir la mobilisation des partenaires des différentes Tables de concertation et de mettre à jour le portrait de la situation à Trois-Rivières en ce qui concerne les signalements, le décrochage scolaire, la violence, les dépendances, etc. Les partenaires qui seront mis à contribution sont les suivants : l'instance stratégique RADAR, Équijustice, l'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières et les organismes communautaires membres des différentes Tables de concertation. Le budget demandé pour la mise en œuvre du plan d'action est de 181 500 \$. Mme Desfossés annonce que le plan d'action vise quinze familles et quatorze rencontres d'ici décembre 2023.

M. Gagnon et Mme Desfossés discutent ensuite avec les membres du Comité et répondent à leurs questions au sujet des ressources humaines qui seront nécessaires, des liens avec les Tables de concertation et le développement social de la Ville et de prévention.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande l'adoption du plan d'action dans le cadre de la subvention octroyée par le Fonds Bâtir des communautés sécuritaires. Approuvé à l'unanimité.

6. **Entente de services avec la Croix-Rouge canadienne**

M. Rudy Hamel informe les membres du Comité que la Croix-Rouge canadienne offre des services aux sinistrés et sinistrées, essentiellement à l'aide de bénévoles de la région. Depuis longtemps, la Ville a une entente de services avec la Croix-Rouge pour des sinistres touchant cent personnes ou moins, principalement en cas d'incendie de bâtiments. Jusqu'à maintenant, ces ententes étaient facturées par habitant. En avril 2023, la Croix-Rouge modifiera ses niveaux de services et son modèle d'entente pour les villes. L'offre de services aux sinistres incendies de cent personnes ou moins sera maintenant pour une durée de 72 heures. Pour les sinistres qui touchent 100 personnes ou plus, une offre de services ponctuelle sera proposée sur le champ, au téléphone, par un gestionnaire de la Croix-Rouge, tout comme pour les sinistres qui touchent vingt-cinq personnes ou plus pour un sinistre autre qu'un incendie. Il s'agira donc d'ententes de gré à gré avec un gestionnaire pour les incendies touchant cent personnes et plus et tout autre sinistre qui touche plus de vingt-cinq personnes.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de maintenir l'entente de services avec la Croix-Rouge canadienne. Approuvé à l'unanimité.

[...]

Levée de la réunion

Il est 14 h 09 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.



M. Jonathan Bradley
Président du Comité et conseiller
municipal



Mme Carine Houle
Secrétaire administrative aux commissions
et comités